

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 82-159 du 11 Mai 1982

Chargeant le Camarade Zul-Kifl SALAMI
Ministre du Plan de la Statistique et
de l'Analyse Economique, de l'intérim
du Camarade Barthélémy OHOUEMS, Ministre
de l'Industrie des Mines et de l'Energie
pour compter du 12 Mai 1982

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance n° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi
Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret n° 82-124 du 9 Avril 1982 portant composition du Conseil Exécutif
National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

Article 1er.— Pour compter du 12 Mai 1982, le Camarade Zul-kifl SALAMI,
Ministre du Plan de la Statistique et de l'Analyse Economique assurera l'inté-
rim du Ministre de l'Industrie des Mines et de l'Energie pendant l'absence du
Camarade Barthélémy OHOUEMS.

Article 2.— Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 11 Mai 1982

Par Le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KERREKOU

Ampliations : PR 6 CC DU PRPB 4 ANR 4 CPC 2 SPD 2 MINE-MPSAE 6 autres Ministères
18 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAM 4 DCCT-ONEPI Gde Chanc. 3 UNB-FASJEP 4
BCP 1 Préfets 6 JORPB 1.--